



# MAI à vélo



**UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...  
POUR LA VIE.**

**RELEVEZ LE CHALLENGE LOCAL D'ACTIVITÉ !**



Dans le cadre de l'événement «Mai à vélo», Haut-Léon Communauté lance un challenge local d'activité à vélo où les associations, collectivités, établissements scolaires, structures publiques et entreprises sont invités à se défier.  
L'objectif : faire parcourir à sa structure le plus de kilomètres à vélo du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2025.

## RELEVEZ LE CHALLENGE !

Plus vous serez nombreux à pédaler, plus vous aurez de chances de gagner !  
Paré.e à relever le défi ?

## COMMENT PARTICIPER ?

1

**JE REJOINS LE CHALLENGE** du territoire sur <https://challenge-maiavelo.geovelo.fr/classements/zones-geographiques/cc-haut-leon-communaute/>

2

**JE CRÉE UN COMPTE GÉOVÉLO** (sauf si j'en ai déjà un), sur le site ou via l'application mobile gratuite

3

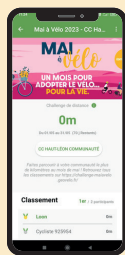
**JE CLIQUE SUR «REJOINDRE»**  
Ça y est je suis inscrit au challenge Mai à vélo du territoire !

4

**POUR REJOINDRE ÉGALEMENT LE CHALLENGE DE MA STRUCTURE**  
c'est par ici

insérez  
votre  
QR CODE

## COMMENT CONTRIBUER AU CHALLENGE ?



Chaque kilomètre que je parcourrai à vélo au cours du mois de mai peut alimenter le compteur d'activité de mon ou de mes entités. Pour cela, il suffit d'enregistrer mes trajets avec Geovelo grâce à l'une des 3 fonctionnalités de l'application :

- ➔ Je réalise mon trajet en mode navigation
- 🟡 A chaque trajet je lance un enregistrement manuel grâce au bouton dédié sur l'écran de lancement de l'application
- ⚙️ J'active la «détection d'activité» afin de laisser mon téléphone enregistrer automatiquement mes trajets quand il détectera que je suis à vélo

\*Il est possible de s'inscrire à plusieurs communautés, et ainsi contribuer à plusieurs Challenges.

